



**COMITE DÉPARTEMENTAL
HAUTE-LOIRE**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDE ET DE SPORTS
SOUS-MARINS**



Cher(e)s ami(e)s plongeur(euse)s,

Vous trouverez ci-dessous la fiche d'inscription pour la sortie technique organisée par le CODEP43 les 17, 18 et 19 juin 2023 à Fréjus.

**Nous ne sommes pas en mesure de vous donner actuellement le montant ferme et définitif de cette sortie !
Nous pouvons cependant vous annoncer qu'il sera, au maximum de 300€ pour les trois jours, avec les 6 plongées.**

Nous vous rappelons également que le montant des plongées des encadrants (hors plongées libres) est pris en charge par le CODEP 43.

Merci de vous inscrire au plus vite afin d'organiser, au mieux, cette sortie !

Sportivement,

**Jean-Pierre ANGLADE,
Président du CODEP 43**



COMITE DÉPARTEMENTAL
HAUTE-LOIRE

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉTUDE ET DE SPORTS
SOUS-MARINS



Référent du séjour :

ANGLADE Jean-Pierre
8, rue de la Croix du Reclus
43100 BRIOUDE
06-07-89-99-69
jpaciergerie@wanadoo.fr

► **Afin de valider votre inscription**, merci de faire parvenir à votre référent un **chèque d'acompte de 100€** à l'ordre du CODEP43. Ce chèque vous sera rendu au moment du règlement complet du séjour, à savoir le samedi matin avant la première plongée. Pensez à prendre vos chéquiers !

▷ A cette occasion, vous sera également demandé de nous présenter (et de nous laisser le temps du séjour) **vos licence, carte de niveau et certificat médical en cours de validité**. Si vous le pouvez, avant le séjour, faite une photocopie de ces 3 documents que nous garderons.

► Aucune obligation de rester les 3 jours ! Vous pouvez choisir de ne plonger qu'un seul jour, ou deux ou les trois, ne faire qu'une plongée par jour, ...
Merci simplement de nous le signaler !

▷ Pour celles et ceux qui souhaitent faire la formation Nitrox, prévoir ²/₄ plongées pour la formation « de base » et ⁶/₄ pour la formation « confirmé ».

Conditions d'inscription :

► Le plongeur devra verser impérativement son acompte **21 jours avant le début** du séjour afin que son inscription soit validée.

▷ Pour tout désistement dans un délai inférieur à 10 jours avant le début du séjour, l'acompte versé par l'inscrit sera intégralement encaissé. (sauf problème médical)

► Toute modification / annulation devra impérativement passer par le référent du séjour.

▷ Le séjour comprend au maximum 6 plongées. Si le plongeur en effectue moins et s'il ne l'a pas précisé sur la présente fiche, ces plongées non effectuées seront entièrement facturées.

► Le séjour comprend le forfait plongée, les nuitées et la pension complète. Reste à votre charge le repas du premier soir, le repas éventuel du retour ainsi que les frais de déplacement jusqu'au lieu du séjour.

FICHE D'INSCRIPTION SORTIE TECHNIQUE
17, 18 & 19 JUIN 2023

FREJUS / SAINT-RAPHAEL
Logement: U.F.C.V. Le Haut Peyron
Club de Plongée: C.I.P. Fréjus

NOM – Prénom:	
Numéro de Licence F.F.E.S.S.M.:	
Téléphone: - - - -	Mail:
<input type="checkbox"/> Encadrant	<input type="checkbox"/> Plongeur
Niveau actuel: _____	Niveau préparé: _____
Souhait ou compétences particulières à travailler ce week-end: - (Ex: Nitrox, remontées assistées, orientation,...) - (mais aussi validation niveau, compétences,...)	
Nombre de plongées possibles: 6 2 le samedi, 2 le dimanche et 2 le lundi	Nombre de plongées souhaitées: _____
Jours de présence: <input type="checkbox"/> Samedi <input type="checkbox"/> Dimanche <input type="checkbox"/> Lundi	
Nombre d'accompagnants	Adultes:
	Enfants:

Je sous-signé(e) _____ certifie avoir lu les conditions d'inscription ci-dessous et m'engage à les respecter.

Date:

Signature du licencié